



COMMUNE DE CHARGEY-LES-GRAY

Numéro 90

JUILLET
2022

L'ECHO DES ECOULOTTES





Le mot du Maire

Le mot du Maire 2

Informations municipales

Informations diverses	3-5
Finances 2019 : recettes / dépenses	6-8
Point travaux	9-10
État civil	10
Initiatives citoyennes	11-12
Conseil Municipal des Jeunes	13-14
Bibliothèque du village	15
Pôle Éducatif des Écoulottes	16-17
Maison Familiale Rurale	18-19

La vie associative

Fêtes et Loisirs	20-22
Club des Aînés	23
Gym Détente	24
Association de Pêche	25

Et si Chargey m'était « comté » 26

Vie pratique / Agenda 27

Madame, Monsieur,

La vie a repris presque normalement son cours. Les manifestations sont à nouveau autorisées sans contrainte. L'été qui débute semblerait presque un été comme les autres. Nous l'avons tous pensé : vivre enfin.

Nous allons pouvoir partager des moments de convivialité qui nous ont tant manqué en oubliant les bisbilles qui nous séparent.

Bientôt le 14 juillet va réunir les habitants du village. Nous sommes aussi invités à nous retrouver le 19 juillet à la salle des fêtes pour assister à un concert financé par la communauté de communes.

Je remercie au nom de tous le Comité des fêtes qui s'investit pour nous permettre de nous rencontrer à nouveau.

Néanmoins, notre joie de nous retrouver ne nous autorise pas à oublier que la situation aux portes de l'Europe est préoccupante et nous pensons à ce pays dévasté et à ces familles déracinées.

Nous n'ignorons pas aussi que le Covid est toujours présent et que nous devons être prudents.

Liberté et vigilance seront les règles à concilier.

Bel été à tous !

Chantal Guinet, Maire





• Que faire pour faire ralentir les gens ?

Plusieurs solutions sont possibles et le Conseil a souhaité prendre l'attache de Ingénierie 70 pour sécuriser notamment la traversée principale (rue nationale) avec une série d'aménagements cohérents. Parmi les solutions envisagées, demander des contrôles radars fréquents est aussi une option.

• Y aura-t-il des tables de pique-nique vers l'aire de jeux ?

OUI : Elles nécessitent une fixation béton réalisée par un artisan local, lorsqu'il viendra pour les aménagements des agrès en septembre. Grouper les travaux permet de réduire les coûts.

• Qu'attend-t-on pour empêcher l'installation de nouvelles caravanes rue des prés ?

Afin de faciliter le travail des entreprises, l'espace sera clos une fois que les derniers aménagements seront réalisés (terrains multi-sports, agrès sportifs)

• Pourquoi y a-t-il des mauvaises herbes sur les trottoirs ? Pourquoi la pelouse n'est-elle pas tondu plus régulièrement



Nous n'avons plus le droit d'utiliser de désherbant. Notre employé municipal est à nouveau seul. Le contrat aidé de Séverine Fouqué a pris fin le 30 juin. Nous remercions toutes les petites mains citoyennes qui désherbent leur rue.

• Doit-on demander une autorisation quand nous réalisons des travaux?

OUI, peu importe l'usage : privé, artisanal, agricole... Vous désirez changer vos fenêtres, poser une clôture, installer des panneaux solaires, construire un abri de jardin, réaliser une piscine, ravalier une façade, faire une extension, construire un hangar, un bûcher, ... vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme. En fonction des travaux, vous avez deux documents à votre disposition : la **déclaration préalable de travaux** ou le **permis de construire**. Vous trouverez les Cerfa nécessaires à imprimer sur internet. Vous pouvez aussi réaliser ces demandes en ligne sur <https://www.ingenierie70.fr/application-du-droit-des-sols.html>

• Est-ce que les composteurs collectifs (PAV) installés sont utilisés ?



Suite aux premiers mois d'utilisation, voici les chiffres transmis par le SICTOM :

Date d'implantation des PAV	Communauté de Communes	Commune	Adresse	Nombre de dépôts	Nombre de semaine d'utilisation	Nombre de dépôts par semaine
10/01/2022	CC Val de Gray	CHARGEY LES GRAY	Grande Rue	33	23	1
10/01/2022	CC Val de Gray	CHARGEY LES GRAY	Rue des Prés (Salle des fêtes)	469	23	20
10/01/2022	CC Val de Gray	CHARGEY LES GRAY	Rue de la Chirolle	210	23	9

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous les soumettre de vive voix ou en mairie, ou encore via la boîte de dialogue du site internet. Nous nous efforcerons de vous apporter une réponse.

Informations municipales

A votre écoute !

Afin d'être au maximum à votre écoute, le Conseil municipal vous propose différents temps de **permanence en mairie** :

- x **Madame le Maire** assurera une permanence : **le mardi et le jeudi de 9h à 10h.**
- x **En dehors de ces créneaux, merci de prendre rendez-vous.**

En parallèle, nous vous invitons évidemment à continuer à nous faire part de vos remarques et idées en direct, lorsque nous vous rencontrons dans le village.

De notre côté, afin d'optimiser la diffusion des informations municipales, tout en ayant à cœur de limiter la consommation de papier, nous mettons à votre disposition :

- x **les comptes-rendus du conseil municipal**, toujours affichés en mairie, mais désormais également **accessibles en pdf depuis le site internet** ;
- x le **site internet** <https://chargey-les-gray.fr> et l'application **panneau pocket**, (téléchargeables gratuitement sur votre smartphone ou votre ordinateur) relaient les actualités du village, en complément des **panneaux d'affichage** et des « **Infos Chargey** » déposées dans vos boîtes à lettres.

Nuisances



Pensez à vos voisins !

- **Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage** réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :
 - ✓ **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - ✓ **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**
- La vie sociale et festive reprend... et c'est tant mieux ! Toutefois, gardez en mémoire qu'il est toujours bon de prévenir (voire d'inviter!) ses voisins lorsqu'on va faire **une fête bruyante et tardive**.
Par ailleurs, **les feux d'artifices sur terrain privé** ne sont pas légalement soumis à demande d'autorisation préalable en mairie mais il est bon d'en avertir les riverains. De plus, en période de **sécheresse**, les arrêtés préfectoraux peuvent les interdire comme par exemple en Creuse actuellement. Tenez-vous informés : <https://www.haute-saone.gouv.fr/>
- Attention aux **stationnements gênants** ! Les habitants, qui ne bénéficient d'une place de parking ou d'un garage et qui se garent dans leur rue, sont invités à veiller à ne pas gêner la visibilité, la circulation ou le passage sécurisé des piétons.
C'est par exemple le cas vers le stop en bas de la rue de Rigny ou celui de la rue de Montot. Par avance merci pour votre vigilance.

Informations municipales

CLSH - Centre de Loisirs Sans Hébergement



Les vacances approchent!

Pensez au centre de loisirs de Chargey-lès-gray pour occuper vos enfants de 3 à 13 ans.

L'accueil s'effectuera du **vendredi 8 au vendredi 29 juillet** et proposera des activités autour du thème: "**Voyage dans le temps**" !

Au programme: loisirs créatifs, pâtisseries, jeux, activités et sorties autour des dinosaures, des hommes préhistoriques (Dinozoo, Alésia) et des chevaliers du Moyen-Age ... Un vrai voyage dans le temps !

Pour plus de détails, téléchargez le planning et la fiche d'inscription disponibles en pdf sur le site internet de la commune - onglet Enfance Jeunesse : <https://chargeylesgray.fr>

ou sur l'application panneau pocket installable sur votre smartphone ou sur votre ordinateur pour rester toujours bien informés.

La participation des familles est fixée en fonction du quotient familial :

Journée : de 8.00€ à 10.00 €

Matin : de 3.10 € à 4.00€

A. Midi : de 4.90 € à 6.00 €

Les enfants pourront apporter leur repas de midi et manger au centre. Ils pourront être accueillis à partir de 7h15 aux conditions habituelles de l'accueil du matin (tarif en fonction du quotient familial). **Les familles bénéficiant des aides au temps libre de la CAF doivent nous fournir le justificatif au moment de l'inscription ainsi que le nouveau coefficient CAF.**

Afin d'assurer un encadrement suffisant, nous vous demandons d'inscrire votre enfant dès que possible en mairie de CHARGEY LES GRAY ou en appelant au 06.31.95.69.63. Merci.

Version numérique



Dans un souci d'économie et d'écologie, nous nous sommes efforcés de réduire le nombre de pages de notre bulletin, sans rogner sur l'information. Dans ce même souci, nous vous rappelons que si vous souhaitez recevoir l'Écho des Écoulottes en version dématérialisée au lieu de l'édition papier, il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse suivante : emilie.bernard70@gmail.com.

Merci !

Informations municipales

Finances : RECETTES de fonctionnement 2021

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 608,05	0,00	0,00	-1 608,05
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	1 608,05	0,00	0,00	-1 608,05
70	Produits services, domaine et ventes div	58 496,00	99 902,77	0,00	0,00	-41 406,77
7022	Coupes de bois	35 000,00	66 618,51	0,00	0,00	-31 618,51
7023	Menus produits forestiers	1 500,00	1 968,32	0,00	0,00	-468,32
7025	Taxes d'affouage	3 000,00	3 560,00	0,00	0,00	-560,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 950,00	0,00	0,00	-950,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 000,00	1 777,85	0,00	0,00	222,15
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 000,00	979,76	0,00	0,00	20,24
7062	Redevances services à caractère culturel	260,00	390,00	0,00	0,00	-130,00
70688	Autres prestations de services	14 136,00	19 923,77	0,00	0,00	-5 787,77
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	300,00	766,07	0,00	0,00	-466,07
70878	Remb. frais par d'autres redevables	300,00	1 968,49	0,00	0,00	-1 668,49
73	Impôts et taxes	156 000,00	174 269,95	0,00	0,00	-18 269,95
73111	Impôts directs locaux	125 000,00	132 780,00	0,00	0,00	-7 780,00
73211	Attribution de compensation	26 000,00	29 206,00	0,00	0,00	-3 206,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	5 000,00	12 283,95	0,00	0,00	-7 283,95
74	Dotations et participations	127 223,00	102 069,30	0,00	0,00	25 153,70
7411	Dotations forfaitaire	69 842,00	69 931,00	0,00	0,00	-89,00
74121	Dotation de solidarité rurale	45 143,00	15 898,00	0,00	0,00	29 245,00
742	Dot. aux élus locaux	3 033,00	3 027,00	0,00	0,00	6,00
744	FCTVA	0,00	1 219,00	0,00	0,00	-1 219,00
74712	Emplois d'avenir	2 638,00	0,00	0,00	0,00	2 638,00
74718	Autres participations Etat	136,00	9 699,30	0,00	0,00	-9 563,30
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 968,00	2 193,00	0,00	0,00	-225,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	4 463,00	0,00	0,00	0,00	4 463,00
748388	Autres	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
75	Autres produits de gestion courante	40 600,00	42 577,48	0,00	0,00	-2 577,48
752	Revenus des immeubles	40 000,00	42 567,56	0,00	0,00	-2 567,56
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	9,92	0,00	0,00	-9,92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		381 719,00	420 427,55	0,00	0,00	-38 708,55
76	Produits financiers (b)	0,00	93,76	0,00	0,00	-93,76
761	Produits de participations	0,00	93,76	0,00	0,00	-93,76
77	Produits exceptionnels (c)	2 054,00	2 077,08	0,00	0,00	-23,08
7713	Libéralités reçues	1 054,00	-501,65	0,00	0,00	1 555,65
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	2 578,73	0,00	0,00	-1 578,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		383 773,00	422 598,39	0,00	0,00	-38 825,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		383 773,00	422 598,39	0,00	0,00	-38 825,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		175 967,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Informations municipales

Finances : DÉPENSES de fonctionnement 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	123 020,00	72 487,73	0,00	0,00	50 532,27
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 909,87	0,00	0,00	90,13
60612	Energie - Electricité	15 000,00	12 707,32	0,00	0,00	2 292,68
60613	Chauffage urbain	5 000,00	1 247,65	0,00	0,00	3 752,35
60622	Carburants	1 600,00	1 786,42	0,00	0,00	-186,42
60623	Alimentation	1 500,00	18,35	0,00	0,00	1 481,65
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	633,50	0,00	0,00	-633,50
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	5 779,63	0,00	0,00	5 220,37
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 905,39	0,00	0,00	-1 905,39
60633	Fournitures de voirie	0,00	815,00	0,00	0,00	-815,00
60636	Vêtements de travail	0,00	130,66	0,00	0,00	-130,66
6064	Fournitures administratives	1 000,00	658,17	0,00	0,00	341,83
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	270,00	297,62	0,00	0,00	-27,62
6135	Locations mobilières	0,00	311,96	0,00	0,00	-311,96
61521	Entretien terrains	0,00	1 800,00	0,00	0,00	-1 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	2 009,36	0,00	0,00	17 990,64
615231	Entretien, réparations voiries	9 000,00	4 712,00	0,00	0,00	4 288,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	1 778,40	0,00	0,00	3 221,60
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	210,80	0,00	0,00	789,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	186,28	0,00	0,00	-186,28
6156	Maintenance	4 500,00	1 704,01	0,00	0,00	2 795,99
6161	Multirisques	7 000,00	746,22	0,00	0,00	6 253,78
6182	Documentation générale et technique	150,00	231,40	0,00	0,00	-81,40
6226	Honoraires	2 000,00	280,00	0,00	0,00	1 720,00
6228	Divers	0,00	162,00	0,00	0,00	-162,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	2 175,20	0,00	0,00	-1 175,20
6236	Catalogues et imprimés	0,00	396,00	0,00	0,00	-396,00
6237	Publications	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	196,80	0,00	0,00	803,20
6261	Frais d'affranchissement	300,00	668,88	0,00	0,00	-368,88
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 834,03	0,00	0,00	-834,03
627	Services bancaires et assimilés	200,00	11,70	0,00	0,00	188,30
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	9 757,28	0,00	0,00	-4 757,28
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	5 783,36	0,00	0,00	-2 783,36
63512	Taxes foncières	7 500,00	7 134,00	0,00	0,00	366,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 600,00	1 508,47	0,00	0,00	91,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	67 957,00	65 948,97	0,00	0,00	2 008,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	840,32	0,00	0,00	159,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	150,00	135,92	0,00	0,00	14,08
6411	Personnel titulaire	30 000,00	21 378,23	0,00	0,00	8 621,77
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	12 916,05	0,00	0,00	2 083,95
64182	Emplois d'avenir	807,00	0,00	0,00	0,00	807,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	13 423,58	0,00	0,00	-13 423,58
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 000,00	7 085,39	0,00	0,00	914,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 000,00	6 966,98	0,00	0,00	2 033,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	600,00	1 071,24	0,00	0,00	-471,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	1 955,26	0,00	0,00	544,74
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	176,00	0,00	0,00	24,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
014	Atténuations de produits	44 666,00	44 660,00	0,00	0,00	6,00
739221	FNGIR	44 660,00	44 660,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6,00	0,00	0,00	0,00	6,00
65	Autres charges de gestion courante	125 800,00	123 407,69	0,00	0,00	2 392,31
6531	Indemnités	35 500,00	33 698,20	0,00	0,00	1 801,80
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 414,86	0,00	0,00	-114,86
6535	Formation	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	86 000,00	85 618,75	0,00	0,00	381,25
65888	Autres	1 500,00	2 615,88	0,00	0,00	-1 115,88
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		361 443,00	306 504,39	0,00	0,00	54 938,61
66	Charges financières (b)	9 300,00	8 261,68	0,00	0,00	1 038,32

Informations municipales

.../...

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (6P+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 300,00	8 261,68	0,00	0,00	1 038,32
67	Charges exceptionnelles (c)	36 773,32	15,00	0,00	0,00	36 758,32
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	36 773,32	0,00	0,00	0,00	36 773,32
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	593,00	563,00	0,00	0,00	30,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	593,00	563,00	0,00	0,00	30,00
022	Dépenses imprévues (e)	9 308,66				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		417 417,98	315 344,07	0,00	0,00	102 073,91
023	Virement à la section d'investissement	142 323,00	0,00			142 323,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		142 323,00	0,00			142 323,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		142 323,00	0,00			142 323,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		559 740,98	315 344,07	0,00	0,00	244 396,91
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

NB : Par souci de transparence, nous vous communiquons les documents comptables sans retouches. Toutefois, conscients de l'austérité de la présentation ou du côté énigmatique de certains intitulés de chapitres, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Les membres de la Commission Finances

Sources consultables en mairie : Compte de gestion et compte administratif 2021

Informations municipales

Travaux 2022

Voici la liste des travaux effectués depuis notre dernier point en décembre 2021.

✓ Chaudières

Deux chaudières sur les quatre prévues sont d'ores et déjà installées (projet financé à 40% par une subvention DSIL).

✓ Lotissement des Jardins

Les travaux de voirie Impasse des jardins sont en partie terminés. Nous travaillons sur les connexions internet de ce lotissement.

Nous avons demandé au SIED de nous proposer un devis pour installer l'éclairage impasse Rémy.

Nous avons rencontré Habitat 70. Trois logements pourraient être construits rue de Rigny si les offres lors de l'ouverture des plis (devis des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres) sont raisonnables.

✓ Aménagement de l'abri Bus Route Nationale

Financés par le conseil départemental, les travaux sont finalisés.



✓ Équipements sportifs

Nous sommes en passe de terminer le terrain-multi sport. Tributaire des ruptures de matières premières, le fournisseur a décalé la livraison d'un mois. L'entreprise Velet terrassement réalise le revêtement en juillet et la pose du terrain est prévue pour la première quinzaine d'août par la société Aj3m.

Le parcours santé avec une douzaine d'agrès, dont la livraison a été retardée également, sera finalisé à l'automne le long du sentier longeant le verger.

✓ Jardin partagé, « Le Rafia, jardin du lien social »

Réalisé avec une majorité de matériaux récupérés, le jardin partagé est installé en partie. Deux classes de la maison familiale ont imaginé, délimité et clos cet espace qui jouxte leur école. Ils l'ont baptisé avec justesse « Le Rafia ».

Ils ont réalisé des bacs en bois de hauteurs différentes dans lesquels des élèves du Pôle éducatif sont allés planter et pailler des courges qu'ils récolteront à l'automne. Merci de leur laisser leur récolte pour une future soupe qu'ils pourront partager avec les Aînés.



En revanche, les herbes aromatiques en partage, sont à votre disposition. (photo ci-dessus)

Ensuite, de petits fruitiers et d'autres plants viendront compléter le potager à l'automne. Des tables de pique-nique, une cabane, un récupérateur d'eau de pluie et des toilettes autonomes avec lombricopostage s'ajouteront aux aménagements actuels.

Rappelons que ce projet écologique et fédérateur est aidé à 80 % par le Département et la Région.

Informations municipales

.../...

✓ Salle polyvalente

Un adoucisseur installé à la salle des fêtes pour préserver la lave-vaisselle.
Les trous du parking ont été rebouchés et ce dernier nivelé.

✓ Colombarium

Un nouveau colombarium a été installé durant la première semaine de juillet.

✓ Sécurité incendie

Nous travaillons sur le dossier sécurité incendie : la CCVG a mandaté le cabinet SOGEDO pour faire une étude à l'échelle des 48 communes.

La plupart des villages n'ont pas une sécurité satisfaisante...

La Communauté de Communes finance les nouvelles installations et les communes sont responsables de l'entretien.

✓ Sécurité routière

Dès la rentrée, nous ouvrirons un nouveau dossier : comment sécuriser la toute nationale ?
Nous nous ferons aider d'experts mais si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les communiquer.

✓ Voirie

L'entrée de la ruelle de la Cure a été refaite.

L'arasement du Chemin de la Rente Rouge (vers la descente du bois) est programmé.

État civil

MARIAGES

Félicitations aux jeunes mariés!



- BUVAT Clément et JARROT Aurélie, le 30 avril 2022

Informations municipales

Initiatives citoyennes

Lors du dernier matin citoyen, le lavoir de la Chirolle a retrouvé fière allure !



D'autres bénévoles contribuent à l'embellissement du village. Par exemple, certains endroits sont désherbés ou fleuris : des trottoirs, des calvaires, des bordures mises en jachère fleurie, comme celle semée par des riverains bien avisés place des Charmes.



Par ailleurs, la beauté d'un village peut aussi être morale. On sait les Chargeois et Chargeoises généreux (à voir l'implication au Téléthon par exemple). Mais parmi les beaux gestes citoyens, nous tenions à saluer plus particulièrement la générosité de la famille Lavoye.

Notre ancien Maire, dont le dévouement en tant qu'édile a duré 37 ans (de 1983 à 2020), a recueilli, avec son épouse Monique, une famille de réfugiés ukrainiens. Ils avaient accueilli un enfant de Tchernobyl quelques décennies plus tôt et n'ont pas hésité, lorsque celui-ci leur a téléphoné, à ouvrir leur porte à sa femme, sa mère et ses deux filles âgées de 18 mois et 3 ans. Ils ont pu être accompagnés par les Préfectures de Vesoul et de Besançon, mais de démarches en compromis, cela n'a pas toujours été simple.

Choyées pendant près de trois mois par leurs hôtes, les quatre survivantes viennent de trouver un logement à Arc-lès-Gray avec le concours de l'assistante sociale en charge des réfugiés. Patrice et Monique restent leur famille référente. Qu'ils soient remerciés pour ce beau geste qui honore tout un village !

Informations municipales

... / ...

Enfin, parmi les initiatives citoyennes qui contribuent au bien-vivre chargeois, citons le repas de quartier de la Fontaine. Samedi 2 juillet les habitants et habitantes environnants se sont retrouvés au Lavoir pour la quinzième édition de leur fête des voisins made in rue du bas.



La formule est simple et éprouvée : un moment de convivialité orchestré par 2 organisateurs ou organisatrices qui tournent chaque année depuis que Béatrice Amanton et Michèle Fleury avaient initié la chose. Un chapiteau, des bancs, de jolis mets apportés par chacun ou livrés par un traiteur, un peu de lumière et de la bonne humeur !



Saluons aussi toutes les autres belles idées que vous avez pu observer et que j'ai sans doute omises ! Merci aux petites mains de la citoyenneté locale !

Informations municipales

Conseil Municipal des Jeunes

L'implication des douze jeunes du CMJ n'est plus à démontrer.

Vous avez pu les (re)voir au Monument à l'occasion de la **commémoration du 8 mai**. Ils ont contribué, avec les élèves du Pôle éducatif, à donner du sens et de l'enthousiasme à ce traditionnel devoir de mémoire.

Conduits par leurs enseignantes, les écoliers ont lu le poème « Liberté » de Paul Eluard, en partage avec quatre jeunes conseillères volontaires : Lisa, Louise, Clara et Emma se sont portées volontaires.



De leur côté, Loïs et Cassandre ont prêté leur voix au message de la déléguée du Ministère des Armées ; Marius a assuré le rôle de porte-drapeau ; Benjamin et Clovis ont déposé une gerbe en l'honneur de soldats morts pour la France, parfois guère plus âgés qu'eux. Tous avec beaucoup de conviction.

Outre la traditionnelle Marseillaise, ils ont entonné le Chant de Partisans, sous la houlette de Clara à la flûte traversière.



Toute cette jeunesse a su ajouter au protocole habituel une vigueur appréciée, notamment par les plus anciens.



Pour remercier les jeunes conseillers, très investis dans la vie du village, Madame le Maire a profité de l'occasion pour remettre à chacun un Livret du Petit Citoyen.

Informations municipales

.../...

Ils ont aussi été de précieux conseillers en tant que futurs usagers pour le **choix des options des futurs équipements sportifs** : au-delà du choix des agrès et des couleurs du terrain, il a fallu réfléchir à la pertinence d'un gazon synthétique, de paniers réglables, de mini-buts latéraux, d'accès en milieu de rampe... Ils seront récompensés de leur investissement début août, lorsque le terrain sera implanté !

Enfin, dernière initiative en date : ils ont proposé **une soirée jeux de société** le vendredi 13 mai, à partir de 20 heures à la salle polyvalente du village.

Un grand merci à la trentaine de participants qui ont, je pense, passé un agréable moment entre tarot, skyjo, qwirkle, twister et autres jeux. Par leur présence et leur élan, les joueurs et joueuses ont encouragé les jeunes à renouveler l'événement ; mais peut-être plutôt en septembre / octobre.

L'Association des Amis de l'École a également soutenu l'événement en acceptant de gérer la buvette. Comme l'ont souhaité les membres du CMJ avec leur générosité habituelle, les bénéfiques ont contribué à financer les projets et sorties des écoliers.



A noter !

A l'issue de ce 1er mandat annuel, les Jeunes Conseillers et Conseillères se réinscrivent pour continuer l'aventure s'ils sont volontaires.

Emma Castang nous quitte pour s'envoler vers le Canada. De nouvelles inscriptions sont possibles pour rejoindre la troupe dynamique !

Me contacter : emilie.bernard70@gmail.com - 06 81 11 07 01

Informations municipales

Bibliothèque

En mode été !



L'année écoulée fut riche en collaboration avec la MAM et avec toutes les classes du Pôle éducatif. Une fois par mois, les élèves sont venus profiter de ce beau lieu dédié à la lecture. Après une lecture orale offerte par **Béatrice Amanton**, **Lucette Jobard** ou **Christine Slimak**, un temps de lecture libre ou d'emprunts était proposé aux enfants.

Désormais, place aux vacances pour les petits et grands. Durant la période estivale, la bibliothèque sera ouverte **tous les jeudis de 16h à 18h** (mais pas les samedis). Les habitants de résidences secondaires ou vacanciers de passages, ainsi que tous les enfants, pourront venir lire et emprunter des livres **gratuitement** durant tout l'été.

A la rentrée, la cotisation sera maintenue à 10 euros par foyer.

Le samedi 17 septembre de 10h à 12h auront lieu **des portes ouvertes** pour découvrir et/ou se réinscrire. Un verre de l'amitié vous sera offert et des animations seront proposées comme par exemple : réalisation d'un marque-page personnalisé. En novembre, dans le cadre des Petites Fugues, un auteur fera une escapade jusqu'à nous ce qui sera l'occasion d'une rencontre littéraire conviviale en soirée.

Pour finir, nos bénévoles toujours à l'affût des coups de cœur vous proposent 3 idées de lecture estivales :

Merci, Grazie, Thank You de Julien Sandrel
Les Amoureux de l'Ecluse de Liliane Mosca
Les dominos de la vie de Laure Manel

Bibliothéquement vôtre !

Émilie Bernard



Pôle éducatif des Ecoulottes

Voici un petit aperçu des différentes activités et des différents projets réalisés à l'école de Chargey-lès- Gray. :



Les MS-GS de M. Genin ont réalisé des plantations au jardin partagé près de la salle des fêtes. Ils les ont ensuite paillées pour en limiter l'arrosage.



Plusieurs classes ont également réalisé des plantations à l'école.



Les CM1 et CM2 ont participé au tour cycliste le 13 mai. Ils ont effectué une randonnée de 40 km avec une pause pique-nique à Vars.



Pôle éducatif des Ecoulottes

.../...

Les CM1 ont visité le centre de tri des déchets à Noidans le 3 mai, dans le cadre d'un projet avec la maison de la nature de Brussey.

Ils ont ensuite pratiqué le foot-golf ainsi que le mini-golf.



Du 1^{er} au 3 juin, les CM1 et CM2 ont participé à une classe environnement au Barbois dans le Haut-Doubs.



Au programme, travail en forêt, visite d'une fromagerie et d'une ferme pédagogique, descente en rappel et cani-rando.

Sans oublier, fin juin, des spectacles de théâtre, des chants, des concerts avec l'Ecole de musique, autant de belles prestations qui ont fait vibrer la salle des fêtes et les parents !

L'équipe enseignante du Pôle

NB : Un grand MERCI du Conseil Municipal à tous les enseignants qui répondent toujours positivement à nos propositions et contribuent à faire vivre nos projets.

UNE MFR TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE !

🌐 www.mfrchargey.fr
✉ 77, Rue Nationale 70100 CHARGEY-LÈS-GRAY
☎ 03.84.64.80.36

Chaque année, à travers cet article, nous partageons avec vous tout ce que nous faisons à la MFR avec nos jeunes. Encore une fois, notre programme a été bien chargé et nos réalisations et réussites nombreuses.



Pour commencer, nous tenons d'abord à mettre nos jeunes au premier plan.

Juliette Poncet qui a terminé troisième aux Olympiades des métiers en horticulture lors du concours national à Lyon et Jérémy Jacotot qui a partagé la deuxième place

ex-aequo au concours de Reconnaissance de végétaux à Quetigny.

Ils nous rendent fiers et mettent en avant nos valeurs et notre savoir-faire.



Je poursuivrai avec l'organisation, en parallèle de nos portes ouvertes, de deux marchés afin de promouvoir les producteurs et artisans locaux. Devant le succès de ces deux événements, nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine au mois de mars.

La maison familiale sait aussi se mettre au service de son territoire. Avec nos classes nous intervenons dans différentes communes. A Gray-la-ville, par exemple, où nous avons effectué différentes plantations. Puis à Chargey-lès-Gray, Mantoche, Velesmes et La Résie dont nos élèves ont assuré le fleurissement.

S'il n'y avait que ça...

Cette année, nous sommes très heureux d'avoir défendu ce en quoi nous croyons à travers le projet d'un jardin partagé mis en place en collaboration avec les élus de Chargey-lès-Gray. Cet espace a été baptisé « le Rafia, le jardin du lien social »



.../...

Mais revenons à la genèse de ce projet.

Il a émergé sur l'espace communal à proximité de la salle polyvalente. C'est une demande des élus et des habitants. Un espace dédié à toutes les générations et la suite d'une première approche pédagogique pendant laquelle avaient été plantés 40 arbres fruitiers.

La Commune a ensuite complété ce verger d'un cheminement, d'une aire de jeux et d'un city-park en cours de réalisation.

Ce jardin partagé s'intègre dans un projet plus global et a été mené à bien par les apprenants du CAPa JP adultes qui sont à l'origine de la conception. Ils sont venus présenter leur proposition en mairie devant deux élus.

(voir photo ci-contre)



Le jardin est conçu pour évoluer en fonction des besoins des usagers.

Il sera divisé en deux grandes parties. Une première à destination des enfants et des seniors avec des plantations en bacs et un espace d'animation.

Une deuxième parcelle à destination des locataires de la commune. Il y aura aussi une cabane, un composteur et un récupérateur d'eau. L'espace est ceinturé par une clôture. De la végétation implantée à l'automne viendra finir de délimiter les espaces.

Le site sera encadré par deux zones de pique-nique ombragées pour le bien-être de tous les habitants de la commune. Des animations pédagogiques autour du potager pourront avoir lieu sur site.

Nous espérons que vous aimerez cette réalisation qui se veut un lieu de rencontre, d'échange, d'apprentissage, de jeux au service de tous. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour un nouveau bilan tout aussi riche que celui-ci parce que nous sommes extrêmement fiers de nos jeunes, de nos réussites et de notre intégration dans le territoire qui est le nôtre.

L'équipe de la MFR de Chargey



*Des envies d'animations autour du verger potager ?
Soumettez-nous vos idées en
mairie.*



ASTUCES POUR
ARROSER SES PLANTES
MOINS SOUVENT



La vie associative

Fêtes et loisirs

2 années de misère.
2 années de disette.
2022 année du renouveau ?

Avons-nous encore cœur à nous mobiliser pour bouger, pour avancer ?

En avril, nous avons, timidement, relancé notre marche.

Timidement, oui : les réflexes et les habitudes ont eu du mal à revenir. Les marcheurs aussi... La marche un samedi au lieu du dimanche, certes ; une météo incertaine, certes ; une communication un peu tardive ; une certaine fébrilité de tous.

En somme, beaucoup de facteurs qui ont conduit à une petite édition. Une trentaine de marcheurs, dont une moitié venait du club de marche de Seveux, toutes les instances représentées (mairie, écoles, associations), nous avons même eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux habitants du village.

Mais fi du misérabilisme : on s'est fait plaisir !!!

Plaisir durant tout le parcours : cette nouvelle édition, tracée par Roland (le parcours est remodelé chaque année !) était comme à l'habitude accessible à toutes les guibolles.

Marcheurs et coureurs se sont régalés, les dieux du vent et de la pluie ont attendu que tous soient revenus à la salle des fêtes avant de se laisser aller. Une fois arrivés, avec une grosse moitié des marcheurs et quelques accompagnants, nous avons, comme à l'accoutumée, tiré les repas du sac.

J'apprécie particulièrement ce moment où l'esprit du partage et de la convivialité s'exprime pleinement. Les divers plateaux, spécialités et bouteilles naviguent à tour de rôle. Quant à savoir quel saucisson, quel vin artisanal (ou non), quel cake est le plus sympa : c'est un peu l'école des fans, nous en sortons tous gagnants et reboostés.

Donc, si vous avez raté cette édition : si marcher une heure ou deux vous est accessible, si à défaut de marcher, rejoindre les amis pour le casse croûte vous semble une bonne idée, si vous pensez qu'un moment d'échange et de bonne humeur ne se refuse pas, et bien, ne ratez pas la prochaine marche !



La vie associative

.../...

Prochaine marche ou prochaine manifestation organisée au village !
Et pourquoi pas ce 14 juillet ?

Le 14 juillet à Chargey, c'est l'origine de Fêtes et Loisirs. C'est pour lui que nos illustres prédécesseurs ont fondé cette association en 1987, aidés par la commune, afin de donner un cadre légitime à cette fête populaire. Au fil des ans, le 14 juillet a grandi, quitté la cour des écoles pour descendre à la salle des fêtes.

De nombreuses autres occasions de se retrouver ont été portées par les bénévoles du village. Je citerai en vrac : les feux de la saint Jean, le tournoi de foot inter quartiers, tournoi de pétanque également, marches, bals, repas... liste évidemment non exhaustive. C'est pourquoi nous sommes cette année heureux de voir se profiler cette nouvelle édition, après deux années d'interdiction.

Heureux, mais fébriles aussi. Beaucoup de questions se posent, notamment par rapport à la fréquentation. On le sait tous, les habitudes se perdent, la population change. Je m'adresse donc à tous : vous, qui nous avez rejoint depuis quelques années, mais aussi les plus anciens, qui ont peut être perdu l'habitude de descendre « à la salle » : le 14 juillet à Chargey, est avant tout une journée familiale pendant laquelle les jeunes vont retrouver les copains, pendant que leurs aînés vont se challenger aux quilles ou à la pétanque.



Toutefois, pour les habitués, il va y avoir quelques changements, quelques manques, je serais tenté de dire.

En premier lieu, nous n'aurons pas cette année de pêche à la truite. Plusieurs raisons à cela : les différents aménagements ne nous permettent plus de monter le bassin aussi facilement. Le besoin en bras et la logistique pour assurer cette activité est conséquent, et nous ne pouvons pas l'envisager cette année.

La vie associative

.../...

La deuxième mauvaise nouvelle et l'arrêt des museaux dans la farine. Cette joyeuse pagaille où nos plus jeunes trempaient le visage dans l'eau avant d'aller fouiner dans un saladier empli de farine au fond duquel se cachaient quelques malabars ou autres pétards, n'est sans aucun doute plus possible actuellement, nouvelles contraintes sanitaires obligent.

Dernière modification : nous clôturerons cette édition à 19 heures. La salle doit être rendue le 15 en milieu de journée, et nous aurons déjà un beau défi pour tenir le timing du nettoyage.

D'ailleurs, à toute personne souhaitant donner un coup de main, sachez que nous démarrons la mise en place le mercredi 13, à 18h00. RDV donné derrière la boulangerie où notre matériel est stocké. Et que le démontage démarrera donc le 14 à 19h00.

Pour en finir avec cette parution de l'Echo des Ecoillotés, sachez que votre comité assurera la buvette lors du concert qui aura lieu le mardi 19 juillet.



Le Comité fêtes et Loisirs



A vos agendas !

Jeudi 14 juillet : apéritif offert à 12h salle polyvalente puis repas et festivités

Mardi 19 juillet : concert gratuit à 20h30 derrière la salle polyvalente

Les **Estivales de Saône** - Musiques actuelles en Haute-Saône

CONCERT GRATUIT LOUIS JUCKER

folk

FESTIVAL ITINÉRANT Haute-Saône

5 juillet > 5 août 2022

MARDI 19 JUILLET • 20H30

Chargey-lès-Gray

Derrière la salle polyvalente

En partenariat avec la Communauté de Communes Val de Gray

Organisé par Echo System | www.echosystem70.fr

Les **Estivales de Saône** - Musiques actuelles en Haute-Saône

JUILLET

Petite Gueule chanson siam

MER 6 Pusey
JEU 7 Tromarey
VEN 8 Barges

LUPÈ chanson électro

MAR 12 Fontaine-lès-Luxeuil
MER 13 Frotey-lès-Vesoul
JEU 14 Preigney
VEN 15 Fleurey-lès-Faverney

Two Faces pop électro

LUN 18 Echo System / Scy-sur-Saône

LOUIS JUCKER folk

LUN 18 Echenoz-la-Méline
MAR 19 Chargey-lès-Gray
MER 20 Chassey-lès-Scy
JEU 21 Ambrevillers

Blue Tone Stompers ska / blues

VEN 22 Echo System / Scy-sur-Saône

Crimi soul sicilienne

LUN 25 Pusy-Epenoux
MAR 26 Damplierre-lès-Confans
MER 27 Jallerange
JEU 28 Mailley-et-Chazelot
VEN 29 Montbozon

AOÛT

La MaL Coiffée polyphonies occitanes

JEU 4 Echo System / Scy-sur-Saône

Lulu Van TRAPP chanson rock

LUN 1^{er} Vellefaux
MAR 2 Velesmes-Echevanne
MER 3 Saint-Rémy-en-Corné
JEU 4 Champillet
VEN 5 Echo System / Scy-sur-Saône

FESTIVAL ITINÉRANT Haute-Saône

CONCERTS GRATUITS Rdv à 20h30 !

5 juillet > 5 août 2022

Association Au Coin de l'Ornière | Z.A. L'Écu | 70360 Scy-sur-Saône | 03 84 75 80 29 | www.echosystem70.fr

La vie associative

Le Club des Aînés

Chaque mardi après-midi une douzaine de personnes se rencontrent pour un agréable partage autour de jeux de société suivis d'un petit goûter.

Le Club compte actuellement 22 adhérents, mais quelques nouvelles inscriptions seraient bienvenues.

Traditionnellement, un repas de Noël a été organisé le 5 décembre, concocté par Monsieur Paroty.

Par ailleurs, Danielle, l'une de nos adhérentes, nous a projeté et commenté un reportage sur l'Égypte, à l'issue d'un voyage.

Le 26 avril, les cuisses de grenouilles ont été dégustées au Restaurant de la Plage à Gray.

L'année se clôture par un goûter dans le courant du mois de juin.

L'objectif de septembre serait d'accueillir de nouveaux participants susceptibles de nous apporter des idées nouvelles : nous sommes ouverts à toutes suggestions, afin de pérenniser notre Club !

A la rentrée, le Jardin partagé sera d'ailleurs l'occasion d'activités inter-générationnelles (plantations, dégustations, animations) avec les enfants des Écoles qui nous attendent !

Bonnes vacances et bel été à tous.
Rendez-vous le mardi 13 septembre.

Pour toute information, possibilité de nous contacter.

La Présidente,
Véronique LEVASSEUR

Présidente : Véronique LEVASSEUR
tél : 0685861099
mail : levasseur.vero@orange.fr

Trésorière : Annick PAGANI
tél : 0648056968
mail : paganiannick70@gmail.com

Secrétaire : Christine DAMIEN
tél : 0636660018
mail : christinedamien3@gmail.com

Rejoignez-nous !
Ambiance sympa garantie.



La vie associative



Gym détente

C'est avec une énorme satisfaction et un immense soulagement que nous avons bouclé notre saison 2021 2022. En appliquant les consignes anti covid, nous avons pu retrouver au terme de beaucoup d'assiduité et d'efforts nos automatismes, reproduire nos gammes sportives et nous retrouver chaque lundi et mercredi.

J'adresse mes sincères compliments à vous tous et toutes pour ces moments d'entretien, de convivialité et d'amitié partagés avec ces rendez-vous de la forme. Bien sûr, l'année fut également riche en échanges en dehors de notre lieu habituel de la salle polyvalente ; téléthon, marche du comité entre autres.

Voici venu le temps de profiter de la saison estivale avec famille et amis.



Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Pour notre reprise, merci de noter les dates suivantes :

*Marche du club le dimanche
28 août (à confirmer par mail
aux adhérents)*

*L'assemblée générale
le vendredi 2 septembre
à 19 heures. (Lieu à préciser).
LUNDI 5 SEPTEMBRE à 18H30
et MERCREDI 7 SEPTEMBRE à
19H30.*

*Bien sportivement et portez
vous bien !*



Contact : Brigitte Gaconnet
Allo : 06.72.96.12.16

La vie associative

Association de Pêche

En début d'année, les membres du nouveau bureau de l'association ont organisé la saison 2022. Tout d'abord, 4 séances de nettoyage de la rivière ont été réalisées avec la participation des pêcheurs.



Puis quelques jours avant l'ouverture officielle de la pêche le 12 mars, un premier lâcher de truites a été effectué, 100kgs et 2 grosses truites. Un deuxième lâcher identique a été réalisé 1 mois après l'ouverture.

Le nombre de pêcheurs est en évolution cette année, nous comptons 43 pêcheurs titulaires d'une carte de l'association, et nous les en remercions.

Voici quelques photos prises...



Infos : La pêche sera ouverte tous les jours à partir du 1er juillet, pour les détenteurs d'une carte de l'association, et ce, jusqu'au 18 septembre inclus, date de fermeture de la pêche.

L'association de pêche vous souhaite un bel été et de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en novembre pour son assemblée générale.

Président
Guy GROSSARD

Trésorier
Yannick BOISSENOT

Secrétaire
Hervé MATEOS MARTIN

Et si Chargey m'était « comté »...

Connaissez-vous le Curé de Chargey ?

Pour cet article, je renoue avec la tradition originelle de cette rubrique en allant à la rencontre d'une figure emblématique du village : petit détour par chez « Le René Robert ». Ce dernier fait en effet partie des personnes que les enfants reconnaissent en les voyant passer. La silhouette de Chargey floquée sur le flanc du C5 ne fut qu'une des nombreuses illustrations de l'attachement de René à notre village.

Il faut dire que cela fait maintenant 50 ans que René et « la Guiguite » sont arrivés dans la Commune, en quête d'un logement plus calme, pour le bien-être de leur aîné gravement malade. Ils ont alors quitté le confort du HLM pour s'installer à la Cure. La découverte du lieu fut quelque peu épique !

C'est guidé par Monsieur Fuin qu'ils ont découvert une cour en friche, où trônait un énorme sapin bleu et un logement dont les papiers peints étaient tombés tout seuls sous l'effet de l'humidité. Françoise était alors enceinte de huit mois !

Il s'agissait de l'ancienne Cure, précédemment occupée par trois prêtres mais inhabitée depuis deux ou trois ans. Après une première rénovation sommaire, ils emménagent dans une partie de la maison alors que les prêtres, désormais installés à Arc-lès-gray, occupent encore l'aile gauche deux fois par semaine, pour des permanences ou des réunions. L'Abbé Verdot notamment leur rendait régulièrement visite pour prendre des nouvelles des enfants et partageait volontiers plus qu'un verre d'eau avec René.

Ils furent ainsi les premiers locataires... et les seuls à ce jour. Vous comprenez donc que cela ait valu à René le surnom du « Curé de Chargey » depuis tout ce temps. Avant d'être conseillère, je pensais d'ailleurs, comme beaucoup sans doute, que cette belle bâtisse appartenait à la famille Robert. Outre la longévité de la location, une chose contribuait à ma méprise : le soin avec lequel le couple aménage, équipe, entretient et fleurit l'endroit. René et Françoise bichonnent la maison comme leur propre demeure.

Les aménagements y furent successifs : celui de la Cour et de la douche pour leur fils Benoît en fauteuil, le changement de système de chauffage ou le branchement au tout-à-l'égout, lors de la création du lotissement des Charmes, furent de véritables gains de confort pour toute la famille.

Une fois au village, René s'est très vite impliqué dans l'animation, à travers l'équipe de foot fin des années 70. Il se souvient encore des matchs et des footing avec les gamins, sous la houlette de Bernard Terreaux, dans la Cour de l'école le dimanche matin.

Enfin, à l'heure où le Comité des Fêtes cherche un nouveau souffle et surtout un nouveau Président, on ne peut que rendre hommage à tous ceux qui ont fait et font vivre cette association. René fut de ceux-là pendant 28 années : tantôt bénévole, vice-Président, ou Président. Il n'y a jamais eu d'égal au micro du 14 juillet ! Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Le monument n'est donc ici, et vous l'aurez bien compris, pas le bâtiment mais bien les locataires qui depuis 50 ans ont fait (re)vivre le lieu et notre village.

EB

Numéros utiles



- MAIRIE DE CHARGEY Tél : 03 84 65 55 31
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr
- ECOLE CHARGEY Tél : 03 84 65 35 16
- GENDARMERIE DE GRAY Tél : 03 84 65 11 45
- POLICE SECOURS 17
- SAPEURS POMPIERS 18
- URGENCES VITALES : 15 MEDECIN DE GARDE : 3966 PHARMACIE de garde : 3237
- CABINET D'INFIRMIERS A CHARGEY : Samuel BESANCENOT et Aymeric GAUTHEROT au 03 84 31 30 98 ou 0685525641 ou 0678915500
- CENTRE ANTI POISON Tél : 03 84 32 36 36
- SERVICE SOCIAL – CENTRE MEDICOL SOCIAL Gray Tél : 03 84 65 05 55
- DEPANNAGE GAZ N° Azur® : 0 810 43 31 25
- DEPANNAGE ELECTRICITE N° Azur® : 0 810 33 30 25

Dates à retenir

- ✓ **Du 8 au 29 juillet** : Centre de loisirs
- ✓ **Fête du 14 juillet à la salle polyvalente** : rendez-vous à 12h pour l'apéro !
- ✓ **Mardi 19 juillet** : concert gratuit derrière la salle polyvalente à 20H
- ✓ **Lundi 5 septembre à 18h30 et mercredi 7 septembre à 19h30** : reprise de la gym
- ✓ **Samedi 17 septembre de 10h à 12h** : Portes ouvertes de la bibliothèque



À toutes celles et ceux qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Chargey-lès-Gray !

À toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce 90ème numéro de l'Echo des Ecoulottes.



MAIRIE DE CHARGEY - AGENCE POSTALE COMMUNALE
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Tél : 03 84 65 55 31 - Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

	MAIRIE	AGENCE POSTALE
Lundi	FERMÉE // 13h30 - 18h00	...FERMÉE // 13h30 - 16h30
Mardi	8h00 - 12h30 // 13h00 - 18h00	9h00 - 12h00 // FERMÉE
Mercredi	FERMÉE	FERMÉE
Jeudi	8h00 - 12h30 // 13h00 - 18h00	9h00 - 12h00 // 13h30 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h30 // FERMÉE	9h00 - 12h00 // FERMÉE

Période de vacances

Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie
Du Lundi 1er Août au Vendredi 19 Août 2022

Les mises en instance (colis ou recommandés) sont déposées
au bureau de poste d'Arc-lès-Gray durant cette période.

Réouverture de vos services aux horaires habituels

Lundi 22 Août 2022 à 13h30

En cas d'urgence, s'adresser à ce numéro **06.78.93.52.76**



Vous serez en contact avec Madame GUINET.

Bulletin municipal réalisé
par la commune de Chargey-lès-Gray